

En guise de synthèse: Aménagement du territoire et démocratie locale

Philippe Van Parijs

(in *Ottignies, une ville pour y vivre*, actes du colloque organisé par "Vivre autrement", le 24 avril 1988, à Ottignies-Louvain-la-Neuve)

Veut-on permettre aux habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve de "vivre autrement"? Alors il est impératif de s'assurer que leur ville reste, devienne ou redevienne une ville faite pour s'y promener, y rencontrer ses voisins, y jouer à la rue, y humer l'air du printemps. Bref, qu'elle soit une ville faite pour y vivre. Et non un espace mort dont on n'attend plus rien d'autre qu'une circulation pas trop constipée entre son logement, son boulot et le supermarché.

Rien d'étonnant dès lors qu'un mouvement intitulé "Vivre Autrement" organise une réflexion sur les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre cet objectif.

Banlieue non ! Piétons oui !

Ces moyens, que sont-ils? Très divers et très nombreux sans doute. Mais deux conditions, en tout cas, ont émergé au cours du colloque comme étant essentielles.

1. La ville ne peut pas dégénérer en banlieue. Une concentration de l'habitat autour d'un ou plusieurs centres est indispensable pour que de nombreux commerces, services, écoles, etc. puissent être situés tout près d'une proportion importante des habitants, et pour que des transports en commun fréquents puissent aller chercher ceux-ci des habitants pas trop loin de chez eux à un coût qui ne soit pas prohibitif.
2. Le piéton doit être remis à sa place, qui est la première. Dans toutes les zones d'habitat et de commerce, c'est l'automobiliste qui doit sentir qu'il est l'intrus, non le piéton (ni le cycliste). Quand leurs trajectoires se croisent, c'est l'automobiliste qui envahit le territoire du piéton, non l'inverse, et il faut le lui faire sentir. Tant pour des raisons symboliques que pratiques, par conséquent, on ne peut qu'encourager la diffusion des cassis, zones interdites partiellement ou entièrement aux voitures, etc. partout où l'on veut que la ville vive.

Réaliser ces deux conditions, c'est bien sûr l'affaire de l'"aménagement du territoire", discipline multiforme dont plusieurs représentants ont été invités à introduire les débats et dont les implications très concrètes pour le cas d'Ottignies ont été au coeur de tout le colloque. Outre l'importance cruciale des deux conditions mentionnées ci-dessus, deux points m'ont particulièrement frappé au fil des exposés et discussions. D'une part, combien un aménagement du territoire se doit d'être attentif aux interdépendances. D'autre part, quel rôle essentiel incombe aux "experts" et aux "groupes d'action" pour rendre possible, chacun à leur manière, un aménagement du territoire qui soit démocratique.

Tout est dans tout

En un sens, la conscience des interdépendances se trouve contenue dans la définition même de l'objet de l'aménagement du territoire. Car pourquoi est-il nécessaire d'"aménager" le territoire, c'est-à-dire d'établir des règles qui limitent plus ou moins strictement ce que les différents propriétaires - privés ou publics - peuvent faire de la parcelle de territoire qui leur appartient? Précisément parce que ce que chaque propriétaire fait sur son propre terrain au mieux de ses intérêts affecte - parfois en bien, souvent en mal, à l'occasion en très mal - le bien-être de ses voisins plus ou moins immédiat. Un exemple? Construire un immeuble-tour au milieu d'une ville n'ayant que des maisons basses, c'est sans doute magnifique pour ceux qui pourront profiter de la vue que l'on a de ses étages supérieurs, mais pas pour ceux à qui, de près ou de loin, on en impose la vue chaque jour.

Mais l'interdépendance dont doit tenir compte l'aménagement du territoire est encore apparue sous de multiples autres aspects. D'abord dans le fait même qu'il se soit avéré opportun de fusionner les ateliers de l'après-midi: le problème du carrefour de Saint Jean des Bois ne peut être résolu sans tenir compte du réaménagement du Centre, et celui-ci à son tour est indissociable de la solution à apporter au problème de la Chaussée de la Croix.

Sur un plan plus général, l'exposé de Jacqueline Miller a bien mis en lumière combien le choix d'une solution adéquate en matière d'aménagement du territoire était tributaire d'une analyse correcte des phénomènes démographiques, économiques et sociologiques dont le territoire concerné est le siège. Exemple: la durée de vie s'accroît, l'âge moyen de la pension (ou prépension) diminue, la durée moyenne de la scolarité continue de s'allonger, le chômage massif persiste, les divorces se multiplient. De tout cela, il résulte que nos villessont de moins en moins - et sans doute irréversiblement - des villes de plein emploi, c'est-à-dire des agglomérations de ménages dont un membre au moins travaille à l'extérieur. Renoncer à l'hypothèse du plein emploi exige que l'on repense en profondeur la manière de concevoir le fonctionnement d'une ville, et donc la manière de l'aménager.

Enfin, si l'on veut, comme dans le projet d'Etienne van der Dussen, faire revivre un quartier en le rendant davantage aux piétons, il faut bien sûr aussi réfléchir soigneusement à la circulation automobile (pour la dépurner et la canaliser) et aux transports en commun (pour en faire une alternative attrayante à la voiture tout en en réduisant les nuisances propres). Mais il faut aussi songer à l'agrément de l'environnement. Car si pour faire une course à pied il faut que vous vous faufiliez entre une route expre et de grands murs aveugles pour terminer par un slalom dans un parking, vous prendrez plus facilement la voiture que si vous pouvez faire la même course en empruntant une promenade romantique longeant les eaux limpides de la Dyle et menant à une placette animée aux belles façades fleuries... Pour qu'un aménagement de quartier soit viable, il faut songer à bien plus qu'aux divers modes de locomotion. Il faut que des préoccupations esthétiques marquent plus fortement l'attribution des permis de bâtir comme la localisation des poteaux électriques. Il faut aussi, par exemple, que la rivière soit plus propre, donc que les sciures de Renard ne s'y déversent plus et que les égoûts de la rue Lucas puissent enfin rejoindre le collecteur de la Dyle. C'est à tout cela - et bien plus encore! - qu'il faut penser pour faire des plans d'aménagement qui tiennent debout.

Imagination et vigilance

Qu'un plan d'aménagement tienne debout, c'est bien. Mais ce n'est pas tout. Encore faut-il que son adoption et sa mise en oeuvre puissent s'effectuer de manière démocratique. Dans ce processus, quel est le rôle des experts (comme les architecte et urbanistes qui sont intervenus au colloque) ? Et quel est le rôle des groupes d'action (comme les comités de quartiers

représentés au colloque et, dans une certaine mesure, le mouvement "Vivre Autrement" lui-même)?

L'expert n'est pas, n'a pas à être un prophète. Il ne peut pas avoir l'arrogance de prétendre donner aujourd'hui des recommandations infaillibles qu'après-demain les responsables politiques finiront par exécuter, lorsque l'inertie, les mauvaises habitudes et les intérêts particuliers seront enfin vaincus. Non, l'expert, tel qu'il est apparu au colloque, c'est d'abord quelqu'un qui a le temps - en grande partie du reste du temps passé, accumulé sous la forme d'une formation ou d'une expérience professionnelle - de réfléchir aux tenants et aboutissants du problème, aux implications multiples des solutions proposées, bref à quelques-unes au moins des multiples relations d'interdépendance dont il a été question plus haut.

Mais l'expert n'a pas seulement à dire ce qui va se passer si l'on ne fait rien, ou si l'on adopte telle ou telle politique. Il a aussi à dire ce qui peut se passer, ce qu'il est possible, parfois malgré les apparences, de faire de notre territoire. Les autorités politiques oscillent souvent entre le gigantisme et la gestion de court terme. Les groupes d'action oscillent parfois entre le négativisme du "non, pas ça!" et le fatalisme du "ça se fera de toutes façons". Face à eux, l'expert doit frayer une place à une imagination instruite, une imagination qui n'ignore pas les contraintes mais s'en joue: les utilise et les relativise. Cette expertise résolument imaginative, illustrée au colloque par le passionnant travail d'Etienne van der Dussen, est un ingrédient essentiel de l'exercice de la démocratie. Sans elle, de multiples possibilités, parfaitement réalistes pourtant, restent à jamais occultées, hors du champ de vision des décideurs politiques comme de la population.

De l'exercice de la démocratie, les groupes d'action constituent un ingrédient non moins essentiel. Ce qui importe, pour l'exercice de la démocratie, ce n'est pas tellement que ces groupes soient représentatifs, ou qu'ils comptent de nombreux membres. Ce qui importe surtout, c'est qu'ils soient fait de personnes qui aient la motivation, la disponibilité et la capacité d'accéder à temps aux informations relatives à ce qui se prépare au niveau des autorités communales comme des administrations régionales et nationales; de comprendre ces informations; d'en saisir toutes les implications (notamment sur la toile de fond juridique brossée au colloque par Pierre Govaerts et Hermann Becker); de les répercuter chez les personnes concernées; de mobiliser les imaginations pour proposer des solutions alternatives aux problèmes posés; et - last but not least de répercuter ces protestations, discussions, propositions dans la presse locale.

En dernier ressort, bien sûr, c'est aux autorités communales, issues d'une majorité électorale, qu'il revient de trancher, à la lumière de ce qu'elles estiment constituer le "bien commun". Mais peut-on être sûr que c'est bien, bon an mal an, ce "bien commun" qui est poursuivi? Seulement si la commune peut compter sur des groupes d'action vigilants: équipés pour détecter et diffuser les informations cruciales, pour souligner, éventuellement grâce à l'apport d'un "expert", toute l'ampleur du champ du possible, pour attirer rapidement l'attention des personnes affectées sur les choix que les autorités communales sont en train ou sur le point d'effectuer, pour utiliser les media comme caisse de résonance.

A ville vivante, démocratie vivante. Sans experts imaginatifs, sans groupes d'action vigilants, la démocratie est impossible. En organisant leur rencontre, en suscitant leur réflexion commune, le colloque a été bien plus qu'un exercice intellectuel permettant à un groupe de personnes engagées de faire le point sur leur action: un moment privilégié de la pratique de la démocratie.